



# MAIRIE de REILLY

## Réunion du Conseil Municipal Séance ordinaire du 5 décembre 2014

<b>Ordre du jour :</b>	
Point financier - travaux 2014 Investissements - matériel cantonnier CCVT - mutualisation Point PLU	Sortie scolaire Fêtes Questions diverses

**Étaient présents :**

Monsieur Patrick DESRUELLE, Maire,  
Messieurs Michel MORIN et Hervé MONLEZUN, adjoints  
Mesdames et Monsieur Françoise TOUET, Béatrice COQUET, Danièle BARDIZVARTIAN, Marc METZGER.

**Étaient absents excusés :** Monsieur Pierre JOURNÉE et Madame Sabah DUPUIS

**Étaient absents :** Messieurs Jonathan NICOLAS et Alain BAR

**Secrétaire de séance :** Madame TOUET

**Heure de début de séance :** 20h15

Le précédent compte-rendu a été lu et accepté à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique qu'il souhaite rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- . droit de préemption rue du Réveillon
- . DM annonce légale Courrier Picard
- . Encaissement chèques
- . Logement 5bis rue du Réveillon

Le Conseil Municipal donne son accord pour le traitement de ces dossiers.

### **1. Point financier - travaux 2014 :**

La société chargée des travaux de sécurisation nous a transmis 2 factures pour règlement.

Ces 2 factures seront réglées sur décembre mais le solde des travaux ne sera payé qu'après la levée des réserves notées sur le procès-verbal de réception (malfaçons bordures bétonnées trottoir, avaloir, tas de bitume déposé sur un terrain privé que l'on ne peut plus évacuer).

### **2. Investissements - matériel cantonnier**



Mairie de REILLY

- . Matériel équipement cantonnier : à voir lors de l'élaboration du budget 2015,
- . achat et installation serrure 3 point local cantonnier.
- .-> voir pour stationnement véhicule cantonnier.

### **3. CCVT mutualisation : délibération 2014.062**

La Communauté de Communes du Vexin Thelle a proposé un schéma de mutualisation de services. Le maire explique que, conformément à la loi MAPAM 2014.58, il est nécessaire chaque année de travailler en commun avec l'EPCI sur la mutualisation possible entre les communes et la CCVT.

Ce schéma doit permettre de préserver le coefficient de mutualisation inscrit dans la nouvelle DGF afin de minorer au mieux la perte attendue sur la dotation (environ 10%)

Le maire explique que les mutualisations existantes et proposées par l'EPCI sont actuellement les suivantes :

- . portage de repas, technique ANC, enfance et jeunesse, tourisme, entretien/gardiennage, administratif, déchèterie, animation.

Les projets à venir : urbanisme, sports et loisirs (équipement nautique).

Le conseil municipal donne son aval à l'unanimité pour la mutualisation des services.

### **4. PLU : délibération 2014.063**

Les copies des délibérations ont été envoyées aux personnes concernées. Un affichage a été fait en mairie et les habitants ont été informés de la mise en place prochaine d'un PLU.

Il convient, afin de régler la facture pour la publication légale de 159.84€, de prendre une décision modificative :

- . rajouter au compte 202 - opération PLU -30- : 159.84
- . enlever 159.84€ - compte 21318 op 21

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

### **5. Sortie scolaire**

Projet de sortie scolaire et demande de participation de la commune : Peu d'éléments nous ont été communiqués concernant ce dossier (pas d'information



Mairie de REILLY

sur l'organisation, le planning séjour, le budget prévisionnel, ...). Dossier à suivre. Intervention ASCR au titre du développement culturel ? En l'état, pas de participation financière pour les 2 élèves reillacois concernés.

#### 6. Fêtes :

Point est fait sur l'organisation des fêtes.

#### 7. Programme connect école

Proposition d'installation d'un kit satellite école afin de permettre d'avoir une bonne connexion internet : proposition refusée par le conseil municipal.

#### 8. Paiement facture carburant : délibération 2014.064

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour que soit réglée une facture de carburant de 133.16€.

#### 9. Encaissement chèques : délibération 2014.065

Les membres du conseil Municipal donnent leur aval à l'unanimité pour l'encaissement des chèques déposés concernant l'achat de la plaque commémorative de Monsieur Loobuyck.

#### 10. Candidature agent technique

Des propositions de candidatures nous sont parvenues à la suite de l'ouverture d'un poste d'agent technique.

Les dossiers seront étudiés et les résultats seront communiqués au centre de gestion ainsi qu'aux postulants.

#### 11. Protection incendie

Prendre RV avec le SDIS pour refaire le tour des bouches à incendie en compagnie d'un conseiller.

#### 12. Prémption parcelles AC80 et 83 - rue du Réveillon :

La mairie n'exercera pas son droit de préemption.

#### 13. Augmentation charges 5bis ru du Réveillon : délibération 2014.066



Mairie de REILLY

Ainsi qu'indiqué aux locataires du 5bis rue du Réveillon et compte tenu des relevés effectués, le conseil municipal donne son aval à l'unanimité pour une augmentation mensuelle des charges de 50€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (rappel : montant du loyer : 400€ - charges 150€ à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015).

La séance est levée à 23h50

Le Maire

Les Adjoints

Les conseillers